

**R1 MASTERS - VETERANS ETANG DE BAYE –
COMMUNE DE BAZOLLES (58)**

LES 11,12,13 JUILLET 2025



le
règlement sportif de la
Commission Eau Douce de
la FFPS



MOTS D'ACCUEIL

Bonjour à tous ,

L'équipe du CDPSed 58 est heureuse de vous accueillir le week end

du 11,12,13 Juillet 2025 à l'étang de Baye Commune de Bazolles pour le championnat R1 Masters et Vétérans

Ce plan d'eau est géré par la Fédération de pêche de la Nièvre

Toute l'équipe mettra tout en oeuvre pour que le championnat soit une réussite en terre Nivernaise

Que le meilleur gagne

Le Président du CDPSed58

Philippe LAUMAIN

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AU PLUS TARD POUR LE 6 JUIN 2025
auprès de votre président de CD.

COMMANDE ESCHES : jusqu’au Mardi 8 Juillet 10H00

Patrick DARCON livrera sur place le Vendredi matin vers 7H30

Téléphone : 06 26 18 12 58

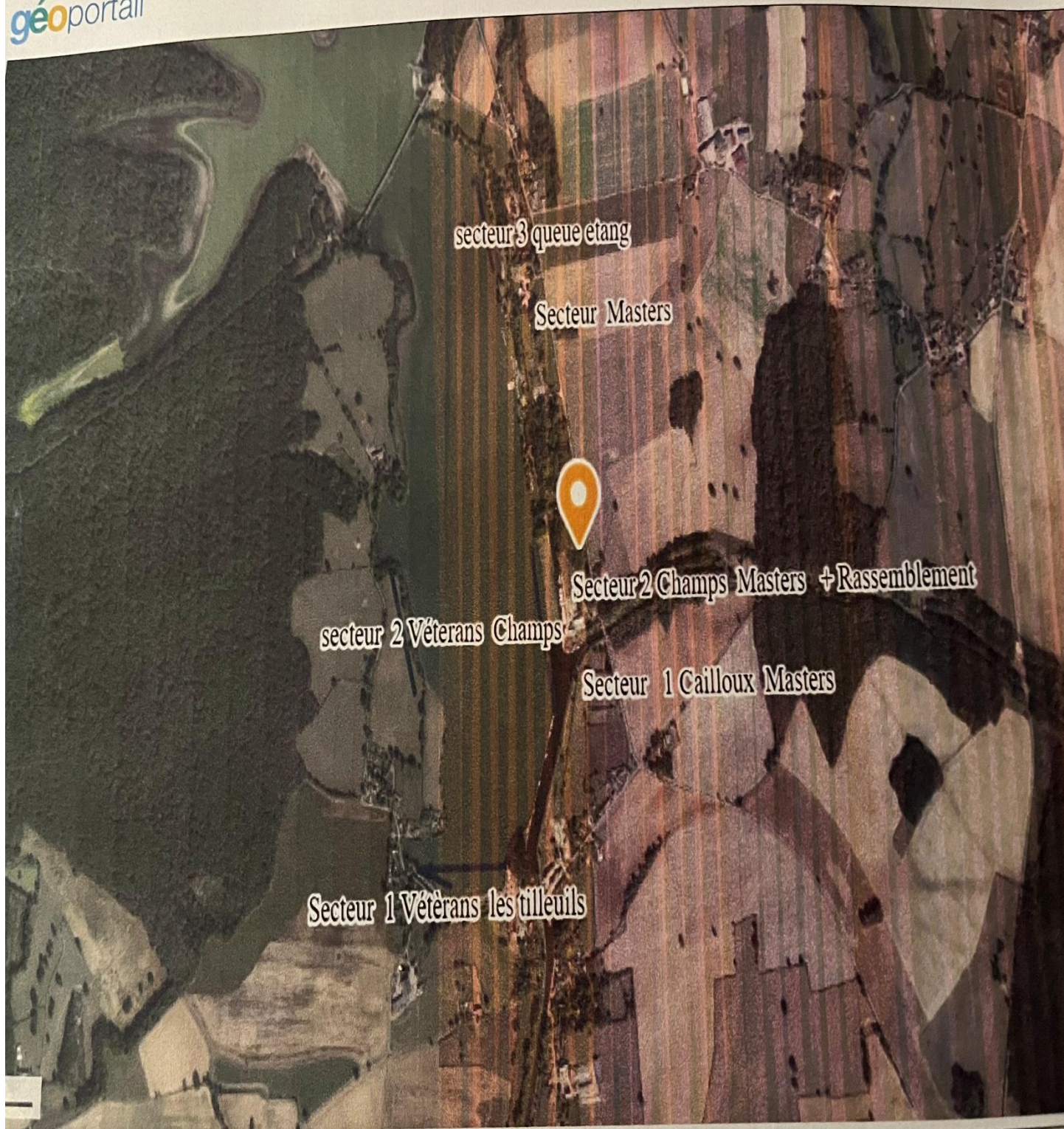
Infos SITE et SECTEURS

Poissons dominants	Chats , Gardons ,Carassins,Brèmes,Tanches ,Carpes
--------------------	---

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur MASTERS	Le champs avec Rassemblement		NON
Secteur VETERANS	Les Tilleuls		NON

Anguille	Interdite
Brochet	60cms
Sandre	50cms
Truite	25cms

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Secteur 1 , 2 Master	2 M 5 MAXI	NUL
Secteur 3 Master	2 M 00 MAXI	NUL
Secteur 1 Vét	2 M 50 MAXI	NUL
Secteur 2 Vét	1 M 80	NUL



LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	11 M 50	ANGLAISE AUTORISEE
Amorce	17 L	
Esches totales	2L MAXI	
Fouillis	½ FOUILLIS MAXI	Dont ¼ de vers de vase maximum
Vers de vase		
Vers de terre	1/2L VERS DE TERRE maxi	Entiers

Les vers de vase, asticots, vers de terre pour la pêche peuvent être présentés à part

HORAIRES

	Vendredi	Samedi	Dimanche
Rendez-vous	8 H 30	9 H 00	9 H 00
Tirage au sort	9 H 30	9 H 30	9 H 30
Entrée dans les box	10 H 00	10 H 00	10 H 00
Début des contrôles (*)	11 H 00	11 H 00	11 H 00
Amorçage	11 H 50	11 H 50	11 H 50
Début de la manche	12 H 00	12 H 00	12 H 00
5 minutes	15 H 55	15 H 55	15 H 55
Fin de la manche	16 H 00	16 H 00	16 H 00
Palmarès			17 H 30

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Vendredi		SUR PLACE DANS LE CHAMPS	47.1699597,3.6212558
Samedi		IDEM	
Dimanche		IDEM	
Palmarès		SUR PLACE	

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	FAUCHER ANGELIQUE	06.12.34.18.38	angelfaucher@yahoo.com
Forfait	FAUCHER ANGELIQUE	06.12.34.18.38	angelfaucher@yahoo.com
Responsable du CDP Sed 58	LAUMAIN PHILIPPE	06.08.26.16.98	philippelaumain@orange.fr

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

Règlement particulier

Mettre ICI ce qui est particulier au site : Permis interfédéral obligatoire, entraînements autorisés ou besoin d'un permis spécial, 2 bourriches, remise des poissons à l'eau après la pesée

Permis interfédéral obligatoire

ETANG DE BAYE COMMUNE DE BAZOLLES 58110

Restauration et hébergements

Restauration – Buvette sur place

Camping de la base nautique de Baye

Divers gîtes Baye – la Collencelle - Corbigny – Bazolles - Vaux